



## Edito

Chères Lapanaises et chers Lapanais,

Nous avons débuté l'année 2023 dans la continuité de la précédente, à savoir dans l'incertitude qui plane aujourd'hui sur notre pays, notre Europe et au niveau mondial.

Votre quotidien, comme celui de notre municipalité, est impacté de façon notable avec l'augmentation des coûts de façon générale, et particulièrement de ceux de l'énergie. Au mois de mars dernier, nous avons voté notre budget communal toujours sans augmentation des taux de fiscalité locale et ce depuis de nombreuses années. C'est dans ce contexte de recettes fiscales tendues que nous avons élaboré notre budget avec toujours la même capacité d'investissement. Vous le voyez, notre commune, malgré un environnement économique défavorable, maintient sa charge d'investissement et la renforce avec des travaux.

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et de faire encore progresser notre commune dans le but de l'intérêt général. Un sujet cependant nous préoccupe et nous entendons y remédier : l'insécurité et l'incivilité. Nous souhaitons que le « bon et bien vivre » de notre village soit respecté.

A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, notre département connaît un niveau de sécheresse exceptionnel jamais égalé depuis un siècle. J'espère retrouver dès l'automne une situation proche de la normale. En attendant, et durant cette période estivale qui s'annonce difficile en terme de ressource et de partage de l'eau, il est indispensable pour les autorités d'avoir une gestion fine de cette ressource afin que nos populations, les activités touristiques et économiques, l'agriculture puissent partager la ressource naturelle dont nous disposons.

De ce fait, je ne peux que vous encourager à avoir une utilisation modérée et respectueuse de notre ressource en eau. Un proverbe chinois dit : "Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui".

En 2023 ensemble faisons aboutir nos vœux d'entreprendre et concrétisons nos projets. Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité. L'arrivée du printemps et des beaux jours se conjuguent souvent avec des moments de convivialité lors de nos rassemblements traditionnels. Je vous invite à venir, afin de nous y retrouver et passer des moments plus joyeux et plus légers.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre en sollicitant un rendez-vous à la Mairie. Au plaisir de vous retrouver très prochainement pour le repas républicain. Pour terminer, je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro et un excellent été à toutes et tous.

Avec tout mon engagement,

Annie RADUGET - Maire de Lapan



Cérémonie du 8 mai

Avec la participation du Groupe Conservatoire du Patrimoine de Lignières.

### MAIRIE

02 48 68 90 28  
mairie@lapan.fr  
www.lapan.fr  
Lundi et jeudi  
de 9h à 16h  
48 route de la vallée du Cher 18340 Lapan



### SALLE POLYVALENTE

10 chemin de la Fontenille 18340 Lapan

### VOS ELUS

Annie RADUGET, Maire - 06 74 72 14 17  
Jérémie DUPIN, 1<sup>er</sup> adjoint - 07 52 03 41 03  
Valérie CHARLES, 2<sup>ème</sup> adjointe - 07 78 11 61 36  
Marie-Claude LADANNE, 3<sup>ème</sup> adjointe - 06 44 99 55 59

**Fermeture du  
secrétariat de la mairie  
du 3 au 31 aout inclus.**

## Sommaire

<b>AGIR</b>	p.2-3
Le Conseil a décidé	
Parlons finances	
Allons au bois	
Embellissement	
Pont du Cher	
<b>VIVRE ENSEMBLE</b>	p.4-7
Vœux du Maire	
Marché aux truffes	
Jeux et crêpes	
Carnaval des enfants	
Après l'effort	
8 mai 1945	
Tiers lieu - Le Cercle	
<b>INFORMER</b>	p.8-11
Infos Impôts	
Fondation du Patrimoine	
Et si on randonnais	
Enedis vous informe	
Escapades nature	
<b>BOUGER</b>	p.12
Agenda	
Et si vous participiez	

## En cas de besoin

### GENDARMERIE

Levet - 02 48 66 66 15  
Châteauneuf sur Cher - 02 48 62 01 91  
Dun sur Auron - 02 48 66 64 95

### SECOURS

Samu - 15                      Police - 17  
Pompier - 18                  Appels d'urgence - 112

### SANTÉ

SOS Médecin - 02 48 23 33 33  
Pharmacie de garde - 3237  
Centre antipoison - 02 41 48 21 21  
Centre Hospitalier de Bourges - 02 48 48 48 48  
Enfance maltraitée - 119

### DÉCHETTERIE ET ORDURES MÉNAGÈRES

Déchetterie Venesmes - 02 48 60 03 91  
SMIRTOM - 02 48 60 66 89

### INTERCOMMUNALITÉ

Communauté de communes - 02 48 60 42 74  
SMEACL - 02 48 68 00 25

# Agir

## Le Conseil a décidé

Décisions du 2 décembre 2022 :

- Adoptées à l'unanimité :
  - Création d'un emploi d'agent recenseur
  - Fixation de la rémunération de l'agent recenseur
  - Participation au frais de fonctionnement Ecoles Primaires de Plaimpied et St Florent sur Cher
  - Remboursement des frais engagés par les élus dans le cadre de leur mandat
  - Mise en place Cours de Gym Volontaire
  - Convention relative au service de fourrière animale
  - Tarifs communaux 2023 Salle Polyvalente et Cimetière
  - Projet agrivoltaïque de la SCEA La Vergne
  - Approbation modification des statuts du SDE18
  - Motion sur les finances locales
- Adoptée à 10 voix pour et 1 abstention :
  - Demande de subvention : Ecole de Lunery

Décisions du 26 janvier 2023 :

- Adoptée à l'unanimité :
  - Plan de financement: Travaux rénovation énergétique de la Salle Polyvalente
- Non adoptée par 6 voix contre et 5 voix pour :
  - Dossier d'étude préalable de diagnostic au vue d'étudier la restauration de l'église Saint-Caprais de Lapan

Décisions du 3 mars 2023 :

- Adoptées à l'unanimité :
  - Approbation du compte de gestion 2022 : CCAS
  - Participation au frais de fonctionnement Ecoles Primaires de Lunery et Arçay
  - Demande de subvention : « Ulis » de St Florent sur Cher
  - Attribution subventions : Sapeur-Pompier Lunery et Chateaneuf, CDAD du Cher, Mission Locale, Secours populaire, La Croix Rouge, Fondation du Patrimoine, association « Vallée du Cher », Société courses hippiques Lignières, association Handi'GO et association des amis de la bibliothèque du Cher
  - Régime des amortissements des immobilisations et de la fongibilité des crédits
  - ONF : programmation d'action pour l'année 2023
- Adoptée à 10 voix pour et 1 abstention :
  - Attribution subventions : Facilavie et ADMR

Décisions du 31 mars 2023 :

- Adoptées à l'unanimité :
  - Approbation du compte de gestion 2022.
  - Approbation du compte administratif 2022.
  - Affectation du résultat - exercice 2022.
  - Vote des taux des taxes locales.
  - Vote du budget unique 2023.

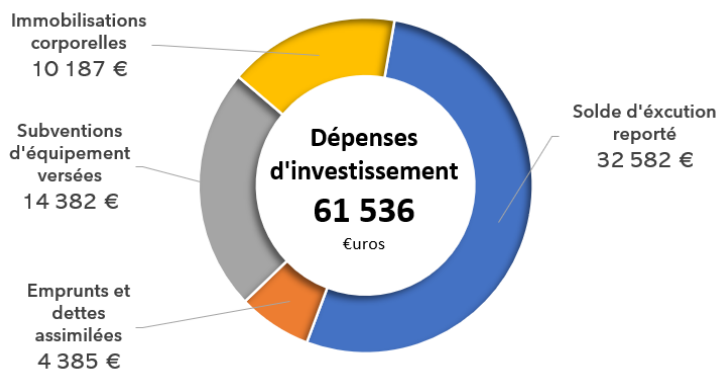
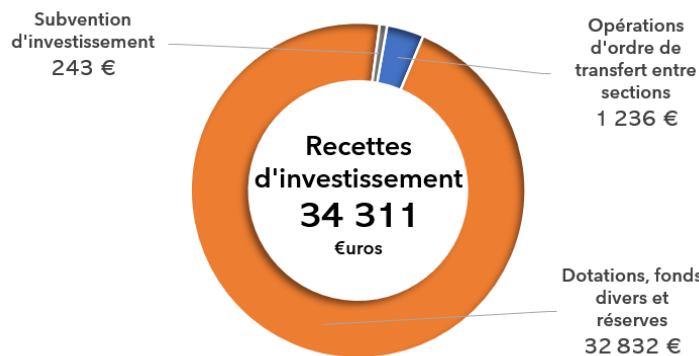
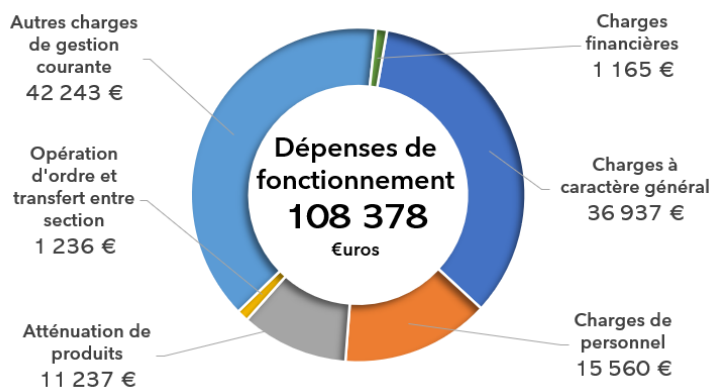
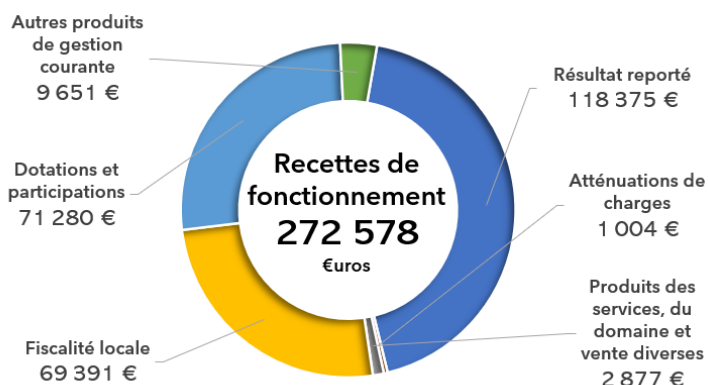
Décisions du 9 juin 2023 :

- Adoptées à l'unanimité :
  - Plan de financement des travaux de rénovation de la salle polyvalente
  - Réfection de l'assainissement du restaurant
  - Modification du programme de l'ONF
  - Demande de subvention : Comité des fêtes de Venesmes

Les comptes-rendus sont consultables en Mairie.

## Parlons finances

Le compte administratif pour l'année 2022, qui est présenté ci-dessous, a été voté le 31 mars 2023.



Le budget 2023 a lui aussi été voté le 31 mars 2023, il s'équilibre de la façon suivante :

- Fonctionnement : 279 916,78 €
- Investissement : 110 389,69 €

# Allons au bois

Les service de l'ONF ont délivré des permis d'exploitation sur une parcelle. Le chemin d'accès était complètement obstrué. Des bénévoles de la commune ont nettoyé l'accès aux parcelles. Le chemin rural de la Vallée de la Fouaille a retrouvé son identité. Merci aux bénévoles pour ce travail.



# Pont du Cher

La DDT nous a rappelé que nous avons l'obligation d'assurer l'entretien de l'ouvrage « Pont du Cher ».

Le 11 février, 2 conseillers et des bénévoles de la commune ont dégagé les embâcles afin de faciliter l'écoulement de la rivière.



# Embellissement

Afin d'embellir l'entrée de notre village sur la route de Châteauneuf sur Cher, les agents de la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher ont réalisé un massif.

Cet espace sert également au demi-tour du bus scolaire.



De plus, comme évoqué dans le bulletin précédent, il a été effectué une inspection détaillée du Pont du Cher. Le rapport complet sera transmis à la commune dans les prochains mois.



# Vivre ensemble

## Vœux du Maire

Le 20 janvier a eu lieu les vœux de la Municipalité.

La cérémonie a permis de présenter les différents sujets tels que :

- le recensement
- les travaux : fibre, éclairage public, mairie...
- les projets à venir : voirie impasse du Bouchet, assainissement restaurant, rafraîchissement cimetière et création d'un columbarium
- les animations passées et à venir à destination des enfants et de nos aînés.

Ce fût l'occasion de remettre un présent aux nouveaux arrivants et aux nouveaux nés sur la commune.

Une intervention était proposée par Frédéric ROHAUT pour nous présenter sa passion pour la photo animalière. Certains clichés pris sur la commune ont été diffusés lors de la soirée.



## Marché truffes



Le marché aux truffes s'est tenu le 21 janvier à la salle polyvalente.

Cette année, une démonstration de cavage avec chien a eu lieu à l'extérieur.

Pour clôturer cette journée, un repas « tout truffes » était proposé à la salle polyvalente



## Jeux et crêpes

Le 8 février, le temps d'un après-midi, adultes et enfants se sont retrouvés pour découvrir ou redécouvrir des jeux de sociétés ensemble.

Ce moment s'est achevé par un goûter crêpes, qui avait été réalisé par certains membres de la commission d'Actions Sociales.



## Carnaval des enfants



Le 4 mars s'est déroulé le premier carnaval de la Commune.

L'occasion pour petits et grands de revêtir leur plus beau costume et de déambuler dans les rues du village.

Un char avait été réalisé pour l'événement par certains membres de la Commission d'Actions Sociales.



## Après l'effort

Le réconfort ! Le 11 avril, les participantes de la Gym volontaire se sont retrouvées au restaurant « Comme chez Mémé » pour partager un moment de convivialité avant la pause des vacances de printemps.



## Bus numérique

De nouveau, la Commune a pu recevoir le 24 avril le Bus Numérique de la Région Centre Val de Loire. Cet atelier, à destination des seniors, a permis aux participants d'obtenir des réponses sur les outils numériques.



8 mai 1945

Cette année, la cérémonie du 8 mai 1945 a été enrichie par la présence du Groupement Conservatoire du Patrimoine de Lignières, venu pour l'occasion avec quelques véhicules d'époque.

Les participants ont pu s'approcher et monter dans les véhicules pour réaliser quelques photos « souvenirs ».



# Tiers lieu - Le Cercle

Le 9 juin, la commune a organisé une sortie culturelle au Tiers lieu Le Cercle à Rosières. Tout les participants ont été conquis par ce site atypique à deux pas de la commune. Un lieu qui développe l'imaginaire et qui rassemble des salles d'expositions, des ateliers pour les artistes, un bar, une ressourcerie et une friperie. La visite guidée menée par des passionnés a permis à tous de s'approprier les œuvres et les techniques utilisées. A découvrir et à redécouvrir !



Renseignements :

📍 2 rue de l'église 18400 LUNERY

✉️ [lecerclerosieres@gmail.com](mailto:lecerclerosieres@gmail.com)

☎️ 06 47 86 63 68

Plus d'infos sur leurs pages  

Informers

Infos impôts



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES



## Vous êtes propriétaire ?

Depuis janvier 2023,  
chaque propriétaire doit renseigner  
qui habite dans sa ou ses propriétés.

Pour chacune d'entre elles, vous devez indiquer **avant le 30 juin** prochain à quel titre elle est occupée et en cas d'occupation par une tierce personne, l'identité des occupants.



**Le service  
Gérer mes biens immobiliers  
répond à vos besoins :**

- Consulter vos biens immobiliers
- Réaliser les déclarations fiscales liées à vos travaux
- Déclarer la situation d'occupation de vos locaux d'habitation et les occupants



Rendez-vous sur <https://www.impots.gouv.fr>



Vous n'êtes pas à l'aise avec internet ? Nos agents vous accompagnent.

0 809 401 401 Service gratuit  
+ prix appel

France  
services

[impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)



# Fondation du Patrimoine

FONDATION



Délégation du CHER

*Le patrimoine,  
c'est l'affaire  
de tous !*



**Collectivités locales,  
Associations,  
Propriétaires privés, ...**

***Vous avez un projet de restauration d'une église, d'un lavoir, d'une chapelle, d'une maison ancienne, d'une grange, d'un moulin, d'un pigeonnier, d'un four à pain, ... ou bien d'un autre édifice ou objet présentant un caractère patrimonial ?***

**La Fondation du patrimoine** pourrait, sous conditions, vous apporter une aide financière :

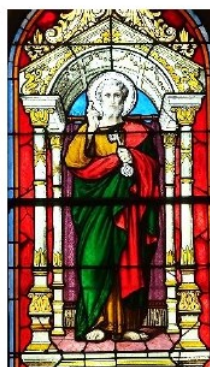
- **Pour les associations et les collectivités**, en vous aidant à organiser une souscription publique qui, si elle atteint un seuil minimum, vous permettra d'obtenir une subvention complémentaire (généralement 25 %), voire même une bonification supplémentaire.
- **Pour les propriétaires privés**, en milieu rural (communes de moins de 20 000 habitants) ou à Bourges (en Secteur Patrimonial Remarquable), selon votre situation fiscale, en vous accordant soit une subvention, soit la possibilité de déduire la moitié du montant des travaux extérieurs de votre revenu imposable.

Les délégués bénévoles de **la Fondation du patrimoine** sont à votre disposition pour étudier avec vous ces possibilités, en tenant compte de la visibilité de l'édifice, de son statut, et de la qualité de la restauration envisagée.

***Pour en savoir plus,  
contactez la Fondation du patrimoine***

02 38 24 34 21

[centrevaleloire@fondation-patrimoine.org](mailto:centrevaleloire@fondation-patrimoine.org)



## Et si on randonnait ?

L'Office de Tourisme de Lignières a édité la carte des randonnées du territoire de la communauté de communes. Pourquoi ne pas aller arpenter ces sentiers ?

### FLASHEZ SUR NOS RANDONNÉES !

Lignières Berry Tourisme & Balades Arnon Boischaux Cher

MAIS AUSSI...

**NOS RESTAURANTS !**

**NOS PRODUCTEURS !**

**NOS HÉBERGEMENTS !**

Nom de la randonnée	Distance (km)	Durée
Les Champs boisés	15,21	4 h 35 mn
Le Chemin du Plessis	4,50	1 h 20 mn
Les Loges de Vignolles	6,35	1 h 30 mn
Les loges et vignes	13,5	3 h 55 mn
Le Marais	10,92	3 h 10 mn
Le Létang de Leday	9,6	2 h 50 mn
La Saint Baudeloise	5,63	1 h 30 mn
Le Tour du Pôle	19,54	4 h
Le Marais	14,64	4 h 20 mn
La Balade du petit Lupien	11	7 mn
Le Grand Noir du Berry	8,77	2 h 35 mn
Le Pôle du Cheval et de l'Âne	12,3	2 h
La Crézançaynoise	10,15	3 h 05 mn
La Symphorinoise	12,5	3 h 40 mn
La Chambonnaise	8,88	2 h 35 mn
Le Clos St-Martin	9,11	2 h 45 mn
Les Vignes et le plan d'eau	6	7 mn

**Retrouvez-nous sur Instagram et Facebook**

**ASTUCE !** Boucles à relier : Chambon - Crézançay - St-Symphorien - Vallénay - Pôle du Cheval et de l'Âne 4 circuits à combiner - Châteauneuf-sur-Cher, Chavannes et Serruelles

0 km      5 km      10 km

Enedis vous informe

## PROTÉGEZ-VOUS DU RISQUE ÉLECTRIQUE !

Mai 2023

Vous pêchez à la ligne, pratiquez des loisirs aériens, bricolez ou jardinez ?  
Tension, attention : à proximité des lignes, protégez-vous toujours du risque électrique !  
Enedis en Centre-Val de Loire vous donne les bons réflexes à adopter.

### Bons réflexes à adopter :

- Rester éloigné des lignes, postes et pylônes électriques
- Ne jamais tenter de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique : contacter le **numéro d'urgence dépannage 09 726 750 XX** (XX correspondant aux deux chiffres de votre département)
- Éviter tout passage d'objets près d'une ligne électrique : le risque d'électrisation provoqué par un arc électrique apparaît même sans contact direct entre la ligne et l'objet



### L'application qui vous alerte de la proximité d'une ligne électrique

L'application LigneAlerte, développée par Enedis et RTE, permet de signaler votre proximité avec une ligne électrique aérienne en envoyant des signaux progressifs à 150 m, 100 m, puis 50 m.

Plus d'informations sur : [www.Tension-Attention.fr](http://www.Tension-Attention.fr)

# Escapades Nature



Depuis plus de dix ans, le Conseil départemental est engagé dans la protection et la valorisation du patrimoine naturel de 24 espaces naturels sensibles (ENS) dans le Cher.

Ce réseau des ENS, sous la marque "Escapades Nature", répartis dans l'ensemble du département, sur plus de 2.400 hectares, est riche de sa diversité, entre forêts, tourbières, marais, plans d'eau, prairies sèches...

Pour permettre aux habitants de votre commune de (re)découvrir ces espaces naturels sensibles, notamment en famille ou entre amis, voici un lien vers le guide Escapades Nature que le Département vient d'éditer, ce guide est également disponible en mairie :

<https://www.departement18.fr/Escapades-nature>

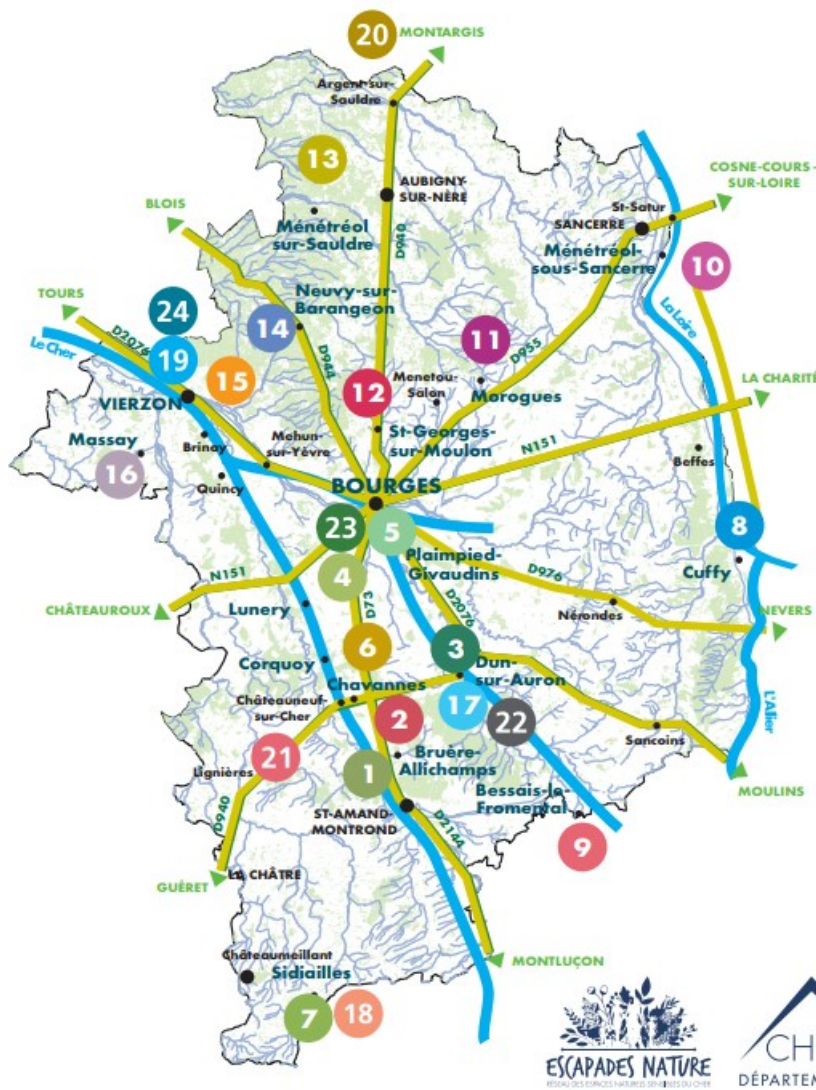
Avec cette brochure, chacun des ENS dans le Cher se révèle au grand jour, avec ses spécificités florales et animalières, et les nombreuses animations qui se déroulent jusqu'en fin d'année.

Vous le verrez, grâce à une coopération réussie avec les propriétaires et les associations naturalistes, l'action du Conseil départemental permet de préserver la biodiversité et de faire découvrir ces joyaux naturels au plus grand nombre.

**Jacques FLEURY,**  
Président du Conseil départemental du Cher

**Didier BRUGERE,**  
Vice-président en charge de l'environnement, de l'eau et des routes

**Florence PIERRE,**  
Conseillère départementale déléguée en charge des espaces naturels sensibles



# Bouger

## Agenda

### JUILLET

**Dimanche 9** : Prix de la municipalité - course cycliste organisée par l'UFOLEP

**Vendredi 14** : Repas républicain à la salle polyvalente à 11h30.

**Lundi 31** : Fin du concours rallye découverte « Et puits faut le fer ».

### SEPTEMBRE

**Samedi 16** : Concours de pétanque à partir de 14h sur le terrain de la salle polyvalente.

Remise des lots du rallye découverte « Et puits faut le fer ».

### OCTOBRE

**Mercredi 25** : Après-midi crêpes et jeux de société de 14h30 à 16h30.

### NOVEMBRE

**Samedi 11** : Commémoration du 11 novembre 1918. Rendez-vous devant l'Eglise à 11h.

**Samedi 18** : Soirée Moules Frites organisée par l'association ALCS de Lapan.

**Dimanche 26** : Repas de fin d'année.

### DECEMBRE

**Dimanche 3** : Noël des enfants à la salle polyvalente à partir de 14h30. Un spectacle sera donné, suivi d'un goûter et de la remise des cadeaux par le Père Noël.

### JANVIER

**Vendredi 19** : Vœux de la municipalité à la salle polyvalente à 19h.

**Samedi 20** : Marché aux truffes à la salle polyvalente à 14h. Organisé par l'association des trufficulteurs du Berry. Le marché sera suivi d'un repas à partir de 19h. Inscription obligatoire.

Certaines dates sont susceptibles d'être modifiées.

### Et toujours

- Cours de Gym les mardis à 18h30 à la salle polyvalente
- Randonnée un dimanche sur deux, autour de la commune. Après une pause estivale, la prochaine aura lieu le dimanche 3 septembre à 9h devant l'église.

## Et si vous participiez ?

Depuis le 15 mai, vous avez la possibilité de participer au 3<sup>ème</sup> rallye découverte sur la commune.

Cette année, ce jeu concours a pour thème les puits et les objets en fer.

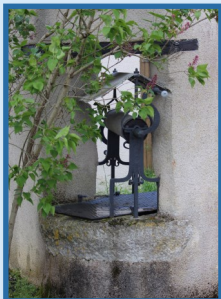
Vous pouvez rendre le bulletin avant le 31 juillet même si vous n'avez pas tout trouvé.

Chaque participation, même incomplète, sera récompensée.

### Alors pourquoi attendre...

Venez arpenter les rues et chemins de notre commune à la recherche des photos à retrouver.

Bon courage à tous !



## LAPAN D'AUTREFOIS



Directrice de la Publication : **Annie RADUGET**

Ont contribué à la réalisation de ce numéro :  
**Alexandre BRUNET, Valérie CHARLES, Jérémie DUPIN, Nadège FOSSE**  
et **Jeanne-Marie LEGOFFE**

Crédits photos : **Commission Communication**

Impression : **Imprimerie Notre-Dame**

Imprimé en 120 exemplaires.